



«LA MAIN DANS LA MAIN» : Bureau de dépôt : 5000 NAMUR 1 - Prix : 1 Euro - Mensuel n° 226 décembre 2004 - Ed. resp. : Andrée Defaux - 64, rue Pépin 5000 Namur.

LE CONTRAT D'AVENIR...

Qu'en pensons-nous ?



Le Gouvernement wallon publie le contrat d'avenir 2004 et fait appel à une réaction citoyenne de la population.

On peut y lire que " On considère généralement que les facteurs d'exclusion sociale extrême sont au nombre de quatre : l'absence de logement décent ; le surendettement... ; l'analphabétisme ; la dépendance à la drogue, à l'alcool ou n'importe quelle substance ".

Quand nous avons lu cette page entre militants participant à un groupe de réflexion, un sentiment atroce d'incompréhension et de mépris s'est exprimé. " Ils ne nous connaissent pas et n'ont rien compris ! "

La Région wallonne nous invite à réagir à leur écrit pour la mi-décembre. Chaque citoyen ou association peut donner son avis. N'hésitez pas !

Des militants

EDITORIAL

N°226

SOMMAIRE



L • S • T

**LUTTES
SOLIDARITÉS
TRAVAIL**

Rue Pépin, 64 • 5000 Namur
Tél. : 081 / 22 15 12
Cpte : 001-1237833-92

Bureau de dépôt :
5000 NAMUR 1

Prix : 1 Euro
Mensuel n° 226
Décembre 2004

Ed. resp. : Andrée Defaux
64, rue Pépin 5000 Namur.

- Andenne	2
• Contrat d'avenir	
- Ciney-Marche	3
• La bosse	
- Namur	4
• Hold-up au fédéral	
- Namur	5
• Accessible à tous?	
- Nos droits	6
• La fin du contrat de bail	
- La page des enfants	7
• La gardeuse d'oie	
-Ça se passe	8

DE ANDENNE

CONTRAT D'AVENIR

**Le Gouvernement wallon fait appel à nos réactions?
Nous réagissons!**

Le Gouvernement wallon publie le contrat d'avenir 2004 et fait appel à une réaction citoyenne de la population avant la mi-décembre.

La pauvreté, la précarité sont définies à travers des manques ou des abus : manque de logement décent ; manque de formation ; abus de drogues, d'alcool ; abus de dépenses qui produisent l'endettement. Ils appellent cela, les facteurs extrêmes de l'exclusion sociale.

La pauvreté est donc liée à la personne du pauvre, à ses mauvaises habitudes de consommation.

A travers une telle perception, le Contrat d'avenir nous fait faire un grand bon en arrière en renouant avec les conceptions d'un patronat du 19ème siècle.

Pas une ligne sur un autre partage des revenus, pas une ligne sur le renforcement des protections du travail et des travailleurs, mais bien l'objectif déclaré de rejoindre les objectifs européens à l'échéance 2010.

Il y a dix ans, après la publication du Rapport Général sur la Pauvreté (RGP), la Région wallonne s'engageait, avec tous les gouvernements belges, dans un accord de coopération, en vue de construire des moyens qui gagnent vraiment sur la pauvreté et sur ce qui la produit. Cette année, le Gouvernement fédéral envisage une célébration de cet anniversaire. Les associations partenaires et LST, en particulier, s'y sont déjà engagés.

A la lecture du Contrat d'Avenir, il semble que le RGP soit déjà tout à fait oublié, ou bien qu'il n'a jamais été ouvert et utilisé. Ce constat nous effraie et nous invite à créer la plus grande mobilisation.

Le RGP avait ouvert la porte à des perspectives différentes. Pour une fois, il semblait bien qu'on avait été entendu. Il

semblait bien que les choses pouvaient changer. Il faut corriger la copie. Il faut refuser le mensonge de constats bureaucratiques qui permettent de ne rien faire d'autre que de renvoyer la responsabilité de la misère sur ceux qui la subissent. Il faut casser ce cercle infernal de l'exploitation sans limite des travailleurs et de leurs familles. Il faut redécouvrir le RGP et nous remettre ensemble à table.

Dans le RGP en 1994 nous mettions déjà en garde contre le développement " d'emploi " qui ne permettent pas aux travailleurs les plus pauvres de sortir de la pauvreté, de la précarité .

gulés ", ne contribuent pas à lutter contre la pauvreté et ce qui la produit.

L'objectif unique qui est proposé est de " faire converger la Wallonie vers le taux d'emploi équivalent aux objectifs européens ", rien ne garantit que la qualité des contrats et des revenus ne perdra pas encore des plumes dans le jeu des concurrences.

On ne peut pas ignorer l'évolution des ALE et autres mesures d'activation.

Il est bon de remarquer que la pratique des titres services (appelés à remplacer le travail ALE) présente des aspects amplificateurs des inégalités.

Le financement par l'Etat des chèques services aurait pu servir à renforcer des services publics d'aides familiales. On pouvait y maintenir un effet de " discrimination " positive à l'égard des ménages les plus pauvres. Les titres services produisent l'inverse ; ils créent des emplois précaires et renforcent les inégalités entre les utilisateurs.

Le contrat d'avenir définit un " pacte associatif " qui doit élargir le partenariat avec le Gouvernement wallon. Les modalités de ce partenariat sont extrêmement floues. En effet, le Contrat d'Avenir dans son état actuel regroupe une série d'intentions dont certaines sont parfois contradictoires. Sur quels projets concrets les énergies peuvent-elles se mobiliser ?

Et surtout, en ce qui concerne les plus pauvres, comment établir des critères d'évaluation des politiques de lutte contre la pauvreté quand on ne peut que constater leur absence?

Pour plus d'informations, visitez notre site <http://www.mouvement-lst.org>

Isabelle L



Les associations partenaires du suivi du RGP, rassemblées avec le service pauvreté du Centre pour l'Égalité des Chances insistent depuis 10 ans pour que s'élabore une réelle politique de lutte contre la pauvreté.

Or, l'emploi et surtout à l'heure actuelle des emplois " fragilisés ", " déré-

DE CINEY-MARCHE

LA "BOSSE"

*Sortir de la misère,
à quel prix ?*

"DES PAREILS À NOUS AUTRES"

J'espère que bon nombre d'entre vous auront vu l'émission "Des pareils à nous autres", diffusée fin novembre sur la Deux (RTBF) et qu'elle aura retenu votre attention.

Si je parle de cette émission, c'est parce qu'elle est consacrée à ma famille quand, au début des années 80, nous habitons à "la Bosse", lieu-dit dans les environs de Denée. Ce reportage - réalisé par Jean-Claude Defossé - montre avec respect et dignité la manière dont, à l'époque, nous (sur)vivions dans des baraques et des caravanes.

Suite à la récente diffusion de cette émission, certaines personnes de mon entourage de l'époque ont mal réagi. Elles veulent oublier cette période de leur vie. Pour moi, c'est justement important de me rappeler d'où je viens, mes racines. C'est cela qui me permet de savoir où je suis et vers quoi je vais. Ca fait partie de ma vie... On ne gomme pas une partie de vie de misère comme un coup de crayon!

Pourquoi ne pas montrer la réalité des choses? C'est la poursuite de ma lutte contre la pauvreté avec les moyens qui s'offrent à moi.

JE SUIS FIER

Aujourd'hui, je suis fier de ce que j'ai fait et surtout que mes enfants ne vivent plus la même chose que moi. Car je refuse cette misère pour moi, mes enfants et mes petits-enfants. Mais cela ne s'est pas fait sans mal. J'y ai laissé des plumes, ne fut-ce qu'au point de vue de ma santé. Des personnes de ma famille très proche sont décédées. Notre départ de la Bosse a provoqué l'éclatement de la famille.



lors. Je suis profondément révolté par rapport à cette arrivée d'eau qui existe aujourd'hui mais qui ne sert plus à personne. Je fais le constat que ce n'est pas les mesures politiques qui m'ont permis de s'en sortir mais bien la solidarité d'une personne privée. J'estime que j'ai quitté la misère mais que je suis toujours pauvre.

J'ai parlé de l'importance pour moi que mes enfants et petits-enfants n'aient pas à vivre la même chose que moi. Aujourd'hui, on ne les regarde plus de travers, ils vont à l'école et ont de l'électricité en rentrant à la maison, "comme tout le monde". C'est ma plus grande fierté.

Malheureusement, ce reportage n'a pas pris une ride : aujourd'hui encore, des gens vivent et sont méprisés comme nous l'étions. Durant tout ce temps, j'ai fait mon chemin et je me bats toujours : moins agressivement, moins violemment, mais avec plus d'analyse.

Et je ne suis pas seul à me battre, je milite dans un mouvement de lutte contre la pauvreté. J'ai donc également touché quelques mots de ce que nous faisons à LST et ils m'ont laissé une porte ouverte pour une autre émission sur les combats que nous menons. Pour une fois, la télévision est un levier pour notre lutte.

Albert Harte

L'IMPORTANT DE LA CONFIANCE

Presque 25 ans plus tard, Jean-Claude Defossé m'a proposé de rediffuser le reportage en l'accompagnant de ma récente interview.

Dans les médias, et d'autant plus à la TV, quand on parle de pauvreté, c'est souvent en donnant une image négative, tronquée et culpabilisante. On montre les pauvres pendant l'hiver parce qu'il fait froid (comme si l'été on était moins pauvre!) ou en une minute et demie lors d'un JT.

Pour une fois, des journalistes avaient pris du temps (plus de quinze jours passés à nos côtés) pour nous écouter, nous comprendre et nous connaître sans nous juger. Ce reportage donne de nous une image respectueuse et digne. C'est une équipe de journalistes en qui j'ai eu confiance. Cette confiance est d'ailleurs toujours d'actualité.

25 ANS APRÈS ...

Ensuite, j'ai été interviewé pour savoir quel chemin j'ai parcouru depuis

**Si vous avez vu l'émission,
nous attendons vos réactions.
Et si vous souhaitez l
a visionner,
contactez-nous.**

DE NAMUR

**HOLD-UP
AU FÉDÉRAL**

Comment osent-ils? C'est encore une fois le gouvernement fédéral qui se fait à nouveau remarquer par un autre coup d'éclat " à la belge ". Entre autres choses, le dossier DHL, le sulfureux " Fonds Mazout " et la très explosive situation de pauvreté des Belges lors de la journée du refus de la Misère du 15 octobre dernier. Il faut dire que ça vole bas en Belgique pour le moment, surtout au niveau des toits de Bruxelles et pas que là d'ailleurs ! Depuis la faillite de notre défunte SABENA, le plat pays qui est le nôtre est en train de battre de l'aile (c'est le cas de le dire)!, et nos chers ministres qui s'éparpillent dans des discours et des réunions qui ne règlent en rien le malaise qui divise flamands & wallons.

" - Y fait drôlement froid tout d'un coup, c'est quand même pas le mazout tout de même ! Il va encore falloir appeler le livreur ! " Je suppose que cette phrase, tout le monde l'a déjà entendu une fois ; et je me suis posé la question si, outre le dossier DHL que le FBM (Fédéral Bureau of Manipulations) n'est pas étranger dans cette nouvelle histoire à la belge , et que , nous les petits belges ; bièsses qî nôs èstans* ; ne devons une fois encore payer les pots cassés . À côté de cela, nous revoyons à nouveau la stratégie de l'autruche : " C'est pas moi qu'à commencé, c'est l'autre ! " . De qui se moque-t-on à la fin ?

Ensuite, notre cher gouvernement, non content de raboter à tout va le portefeuille du budget, met en péril l'économie du royaume, comme au Monopoly. Et je ne pense pas que leurs conflits d'intérêts se régleront à coup de réunions interminables qui, en fin de compte ne règlent rien, sinon à diviser un peu plus le pays et susciter des envieux et les opportunistes de tous bords.

Ce n'est pas non plus avec des chèques ceci ou des chèques cela, que nous pourrons arriver à redresser la barre, à suivre le modèle que l'on voudrait que l'on nous impose (et la démocratie dans tout ça ?) , à être de bons citoyens. Encore une fois, on ne demande pas l'avis du peuple, on instaure des nouvelles lois et des décrets pour se conformer aux normes européennes et s'en imprégner au risque de laisser fatalement derrière soi, les moins aptes à suivre la marche vers l'Europe unie. Ce qui fait les choux gras des Médias, qui s'en lèchent les babines comme à chaque fois ! Y'en a marre ! Il faut que nous continuions à faire entendre la voix et les paroles des plus démunis, et si pour entrer dans l'histoire, nous devons entrer en résistance, nous n'accepterons pas que la pauvreté qui sévit dans le monde entier, ne serve d'excuse pour mieux enterrer leurs erreurs .

«Bêtes que nous sommes»

Patrick S

JOYEUX NOËL ET BONNE ANNÉE

ACCESSIBLE À TOUS ?

*J'ai voulu suivre une «formation suivie d'un emploi»,
ils disaient qu'elle était accessible à tous.*

UN CHOIX

Je suis une maman au chômage depuis plusieurs années. J'ai un diplôme de puéricultrice, mais je n'ai jamais trouvé d'emploi dans ma branche. Il n'y a pas de débouché dans ce domaine.

Depuis que suis au chômage, j'ai refait régulièrement des formations, des remises à niveau.

Et cette année, en voyant une affiche de Miréna " formation suivie d'un emploi ", j'ai tenté ma chance comme vendeuse dans un grand magasin, alimentaire ou vestimentaire ou autre chose, cela m'était égal. Je me disais que c'était dans mes cordes.

Ils disaient que la formation était accessible à tous. En juillet, j'ai donné un coup de fil pour m'inscrire. J'ai appris que la sélection se faisait en septembre.

Pour cette première rencontre, la pièce était pleine, j'ai appris que nous étions une centaine à essayer de décrocher un emploi pour cette séance. J'ai passé les tests, français, calcul. Les remises à niveau par correspondance que j'avais suivies m'ont bien aidée.

L'ESPOIR

Le lendemain de mon test, je recevais un coup de fil : c'était ok, j'étais convoquée pour me présenter chez Miréna pour un second entretien. Ça ne traîne pas ici !

On me pose pas mal de questions sur ma vie de famille, mes hobbies et d'autres sur mon éventuelle manière de travailler.

Le lendemain, efficacité et rapidité ! Encore un coup de fil : j'ai un nouveau rendez-vous à 9h du matin dans une grande surface de la région.

Je m'arrange pour qu'on conduise mes enfants à l'école, je veille à ne

pas avoir de retard à mon rendez-vous car je dois prendre les transports en commun...

Nous sommes quatre à attendre. Et j'ai un entretien avec le gérant de la grande surface, soit dit en passant, je passe mon entretien vers 10h. Il me pose le même genre de questions : la garderie, ma formation (que je n'ai pas eue. Jusqu'à présent, j'ai seulement passé des tests)...

L'ANGOISSE

J'étais contente de moi, je réussissais des étapes. J'espérais un emploi.

Mas le lendemain, plus de nouvelle. Même en sautant sur le gsm à chaque sonnerie. Et le surlendemain non plus. Peut-être qu'il leur faut plus de temps.

J'attends. J'attends. Et enfin, je me renseigne. " Je n'ai pas réussi. Ils ont pris d'autres personnes qui sont plus flexibles ".

VIVE LA CHASSE AUX CHÔMEURS

Je ne veux pas en rester là. Je veux trouver quelque chose, aller tra-

vailer, gagner ma vie. Mais pas à n'importe quel prix.

Mais je me pose quand même des questions : avec cette chasse aux chômeurs lancée par le gouvernement, ils font peur aux jeunes, mais ils ne proposent pas de solutions.

A QUEL PRIX

Om m'a dit clairement que je n'étais pas assez disponible parce que j'ai quatre enfants. Je ne comprends pas : je ne serais pas plus accessible pour être femme de ménage ou puéricultrice !

Et le problème de mes enfants, je pensais m'être suffisamment arrangée.

QUE DOIS-JE FAIRE ?

Encore une question : où est la formation dans mon exemple ? Est-ce vraiment un lieu de formation ou une agence de placement pour des entreprises ?

La formation, c'est bon pour ceux qui auront l'emploi ! Et les autres ?

Stéphanie D



dessin de Serdu, extrait de «Ladignité, parlons-en», LST



NOS DROITS

LA FIN DU CONTRAT DE BAIL

Un locataire peut-il quitter définitivement son logement quand il veut, et comme il veut?

On peut mettre fin au bail en envoyant à l'autre un préavis (ou renom).

Il y a plusieurs possibilités de mettre fin au bail par préavis, qui varient selon la durée du contrat.

Pour savoir quelle est la durée du contrat, il faut d'abord voir si le contrat est verbal ou écrit.

-Un contrat verbal est toujours de 9 ans.

-Un contrat écrit est soit de moins de 3 ans, soit de plus de 3 ans.

-Si le contrat écrit prévoit une durée de moins de 3 ans, c'est toujours valable : un mois, 6 mois, un an, deux ans, et trois ans maximum.

-Si le contrat écrit prévoit une durée de plus de trois ans, la loi impose d'office une durée de 9 ans. Donc, un contrat qui indique une durée de 4 ans, 5 ans, etc. jusque 9 ans, sera automatiquement considéré comme un bail de 9 ans.

Les possibilités de mettre fin au bail par préavis varient selon les cas.

UN CONTRAT ÉCRIT DE MOINS DE 3 ANS

Le locataire peut quitter définitivement les lieux pour autant que le contrat le prévoie expressément.

A défaut, il doit rester dans les lieux jusqu'à la fin prévue du contrat.

Si le locataire décide quand même de partir, il reste tenu du paiement des loyers jusqu'à la fin et reste responsable de l'état du logement.

Il peut tenter de trouver un arrangement amiable avec le propriétaire. Ces accords sont toujours permis par la loi, mais il est essentiel d'en garder une preuve écrite.

Si le propriétaire refuse de libérer le locataire avant la fin prévue du bail, le locataire est tenu de payer les loyers restants.

Ce n'est qu'exceptionnellement, que le juge de paix pourrait l'en libérer, si le locataire prouve que le propriétaire abuse de ses droits, par exemple parce qu'il aurait rapidement reloué le logement à quelqu'un d'autre.

Si le contrat prévoit expressément le droit pour le locataire de quitter définitivement les lieux avant la fin normalement prévue, il doit respecter les conditions fixées par le contrat. Il s'agit souvent d'une lettre à envoyer par recommandé 1 mois ou 3 mois avant la date à laquelle il veut partir.

Certains contrats prévoient en plus une indemnité à payer par le locataire, ou l'abandon de sa garantie locative. Ces clauses sont légales car elles assurent un certain équilibre : le locataire est libéré plus tôt, et en contrepartie il paie une indemnité.

A suivre

Philippe Versailles

Un bon conseil :

**Lire attentivement son contrat de bail
Si nécessaire avec l'aide de quelqu'un**

**QUE CELUI OU CELLE QUI SAIT LIRE, LISE ET PARTAGE CE JOURNAL
AVEC CELUI OU CELLE QUI N'A PAS PU APPRENDRE À LIRE.**

AGENDA DES PROCHAINES REUNIONS CAVES

A NAMUR

Le mardi :

28 décembre 2004 à 20h00

11 janvier 2005 à 20h00

25 janvier à 20h00

A CINEY-MARCHE

Le lundi :

3 janvier 2005 à 20h30

17 janvier à 20h30

31 janvier à 20h30

A ANDENNE

Le mardi :

4 janvier 2005 à 20 h00

18 janvier à 20h00

1 février à 20h 00

LA PAGE DES ENFANTS DE NAMUR...

ENSEMBLE, C'EST CHOUETTE !

*Voici notre œuvre collective réalisée à partir du conte « la fausse fiancée ».
Quand tous nos petits peintres en herbe se rassemblent, voici le résultat :*



Et pour vos fêtes de fin d'année,
voici un petit jeu pour se faire plaisir :

prenez trois petits papiers, sur le premier inscrivez le nom de quelque chose de doux, sur le second, le nom d'une odeur agréable, sur le troisième une couleur.

Chaque membre de la famille fait de même.

Ensuite, prévoyez trois récipients dans lesquels vous placerez vos précieux petits papiers.

Chacun d'entre vous est invité à piocher un papier dans chaque récipient.

C'est ainsi que vous pourrez au gré de votre imagination recevoir une plume rose à la framboise ou tout ce qui vous sera agréable.



**Nous vous souhaitons d'excellentes fêtes
de fin d'année dans la joie et la bonne humeur.**

Les enfants et les animateurs de la BDR.

Ça se passe ...

MULTICITÉ 2004

Le groupe des jeunes a participé à Multi Cité 2004 de manière plus ludique. Nous avons dessiné dans les rues de Namur des impressions, des mots, des faits qui nous mettent en colère ou nous rendent tristes...et que

nous avons vécus. Il y a eu, par exemple, le racket, l'incendie et un déménagement, les relations houleuses avec les voisins, le rejet à l'école, les insultes, la difficulté d'entrer en dialogue, les soupçons de la police...



COMME UN CADEAU

L'exposition des jeunes «comme un cadeau», a encore fait un petit voyage. Elle était elle-aussi à Multicité, à Namur le 9 octobre 2004.

Cette exposition a été faite en collaboration avec des jeunes du Maroc (AMESIP et APISH), que nous embrassons bien fort.

UN NOUVEAU PROJET POUR LES JEUNES

Cela s'est passé le week-end du 12, 13 et 14 novembre 2004. Le groupe des jeunes de LST-Namur a passé ces quelques jours à Mozet. Journées de détente, de cuisine, de jeux, d'ambiance mais aussi et surtout : nous

avons bien avancé dans notre projet d'écrire une histoire. Notre titre provisoire est «le jour et la nuit». Pour le reste, vous attendrez bien encore quelques mois? Merci.



"LA MAIN DANS LA MAIN" le Quart-Monde en mouvement

Ont participé à ce numéro

d'Andenne :
l'équipe d'Actualités Andennaises,
de Ciney-Marche :
Albert, Benjamin, Fabien
de Namur :
Andrée, Cécile, Patrick, Philippe, Stéphanie,
les animateurs et les enfants de la BDR et l'équipe de rédaction et d'envoi.

Abonnement :

Abonnement de soutien
fixé à 14,85 Euros/an
Cpte : 001-1237833-92
Luttes-Solidarités-Travail
64, rue Pépin
5000 NAMUR

Tous dons de plus de 30,00 Euros sont
déductibles des impôts via
le compte suivant pour les deux projets :

Cpte : 250-0083038-91
Veuillez alors les adresser à :
CARITAS SECOURS francophone délégation
de NAMUR -LUXEMBOURG
Pour **NAMUR** :
mention : projet n° 05/65 (LST)
Pour **ANDENNE** :
mention : projet n° 178 (LST Andenne)

Nos adresses de contact :

A Andenne :
L.S.T. Andenne asbl
Luttes-Solidarités- Travail Andenne
Rue d'Horselles, 26 5.300 ANDENNE.
Tél: 085/84.48.22
andenne@mouvement-LST.org

A Ciney-Marche :
L.S.T. Ciney-Marche asbl
Rue de Monin, 96 5362 ACHET
Tél : 083/61.10.85
ciney-marche@mouvement-LST.org

A Namur :
L.S.T.asbl
Luttes-Solidarités-Travail
Rue Pépin, 64 5.000 NAMUR
Tél: 081/22.15.12
namur@mouvement-LST.org

A Tubize :
Claire et Jean-François Funck
Rue du centre, 19 1460 Virginal
Tél:067/64.89.65
tubize@mouvement-LST.org
adresse du site LST
www.mouvement-lst.org

Chers lecteurs
N'hésitez pas à nous contacter...
Nous attendons vos articles,
vos remarques,
un petit coup de fil...

Traitement des photos et impression :
IMPRIBEAU Ste Ode • 061/68.888.35
Avec le soutien
de la Communauté Française (Ministère de
la Culture et des Affaires Sociales)
et de la Région Wallonne (direction générale
de l'économie et de l'emploi).